

PHOTOCOPIES

Des photocopieurs sont à la disposition des usagers qui désirent reproduire des documents. Vous pouvez vous procurer de la monnaie ou une carte de débit pour la photocopie en vous adressant au Service du prêt.

Un dépôt de 2\$ est exigé lors de l'achat de votre première carte. Un montant de 1.50\$ vous sera remboursé au moment où vous nous la retournerez *afin de couvrir les frais à l'achat et à l'impression des cartes*

Coûts :

<u>Formats</u>		
8.5 x 11 et 8.5 x 14	avec la carte	0,10 \$
	avec monnaie	0,15 \$
11 x 17	avec la carte	0,20 \$
	avec monnaie	0,25 \$
Microformes		0,25 \$

En matière de reproduction, l'utilisateur est soumis aux lois sur le droit d'auteur en vigueur au Canada. (À titre d'exemple, la reproduction des thèses est interdite à l'exception du contenu bibliographique). Prière de bien lire les restrictions imposées par la loi et affichées à proximité des photocopieurs.